

Maîtres d'Ecole et Syndicalisme dans le Constantinois 1900 - 1940

Sekfali Abderrahim

Université Mentouri. Constantine

Les Instituteurs et le Mouvement Social

La Participation des Instituteurs du Constantinois dans le Mouvement Syndical: Le Syndicat National des Instituteurs (S.N.I.)



En France de nombreuses associations d'instituteurs prennent le nom de «Syndicats» dès l'année 1905, cherchant à retrouver leur «liberté politique» face à l'arbitraire des pressions électorales qui denient aux représentants du corps enseignant toute représentativité à l'échelle locale.

D'après F. BUISSON: le syndicat est «le seul remède à un mal qui n'est peut être pas allé croissant, mais que, d'année en année, on supporte plus impatiemment. Ce mal, c'est celui qu'espérait conjurer Jules FERRY: l'ingérence politique avec tous ses abus»⁽¹⁾.

Les instituteurs constituant leur premier syndicat dans le département du Var en mai 1904.

En Algérie, les instituteurs musulmans (dits «Adjoints indigènes») créent leur association en 1912.

La même année les instituteurs de France veulent s'affilier à la Confédération Générale du travail (C.G.T.), ils la préfèrent aux amicales pour défendre leurs droits. Cette décision est prise au

Congrès de Chambéry. Le Gouvernement s'y oppose fermement à l'adhésion des groupements de syndicats d'instituteurs à la C.G.T.

Affiliée au syndicat National des Instituteurs de France, la section du département de Constantine, mise en demeure de se dissoudre, n'a pas cédé aux injections du Gouvernement. Le président de l'Amicale du Constantinois déclare:

«Les instituteurs syndiqués actuels formeront d'autres associations sous le couvert de la loi de 1901; ils iront aux amicales faire leur propagande.

Beaucoup d'amicales sont à tendance syndicalistes. Celle de Constantine compte, dans son conseil d'Administration, un grand nombre de

syndiqués dont je suis. La commission permanente de la Fédération Nationale est en très grande majorité, composée de militants et de militantes du syndicalisme»⁽²⁾.

Une manifestation de solidarité des organisations ouvrières de Constantine et du Parti Socialiste est organisée dans le chef-lieu du département, le mardi 24 septembre 1912 à propos du conflit qui existe entre les instituteurs syndicalistes et le Gouvernement. Les participants votent une motion qui se termine ainsi: «... Déclarant se solidariser entièrement avec les instituteurs syndiqués défenseurs de l'école laïque et des idées républicaines. Et leur promettent leur appui matériel et moral»⁽³⁾.

En octobre 1912, le Conseil Fédéral des Syndicats donna la réponse des instituteurs à la circulaire de M. GUIST'HAU, ministre de l'Instruction Publique «Nous rions de vos menaces», la lutte syndicale continue.

A la veille de la Première Guerre Mondiale, le Gouvernement Poincaré dissout les syndicats des instituteurs. Ce n'est qu'après les années 1920 que nous assistons à une reprise des activités syndicales des membres du corps enseignant du primaire.

Le mouvement syndical dans le Constantinois a été marqué par le rôle des instituteurs, de nombreux exemples témoignent de cette activité qui n'est pas négligeable.

Les sections de nombreuses villes du département de Constantine, du syndicat National des Instituteurs (S.N.I) ont eu une tâche importante.

Les instituteurs syndiqués participaient activement à la vie des sections locales. Beaucoup d'entre eux en présidaient les réunions et parfois même en avaient assuré l'installation: GIOVACCHINI (Bône)⁽⁴⁾; CIANFARANI (Philippeville); ALLARD et TAHRAT⁽⁵⁾ (Bougie); SATOUR (Saint-Arnaud); SPORTISSE (Ain-Beida); OCULI et ROULA⁽⁵⁾ (Djidjelli); ESTORGES (Souk-Ahras).

Ces maîtres d'école ont contribué à la naissance non seulement des sections de partis politiques dans les villes respectives, mais aussi au renforcement et parfois à la mise en place de syndicats groupant les travailleurs. Dès 1925, le journal (*Demain le travailleur*) dresse un bilan sur leurs activités.

Le syndicat départemental des instituteurs de Constantine avait des liens étroits avec la C.G.T. dont il suit le programme (cf. l'apport de la C.G.T. dans les conflits lors des grèves de 1936).

Le bulletin de l'Amicale des institutrices et des Instituteurs du département de Constantine suit avec intérêt les directives de la C.G.T. concernant le droit syndical.

Vers les années, Baptiste BIANCO, instituteur à l'école Michelet de Constantine, secrétaire de l'Union départementale de Constantine (C.G.T.) fit une brillante intervention en faveur de l'application des lois sociales aux Musulmans lors de la réunion du Congrès Nord-Africain de février 1930.

Outre, les diffamations antérieures dont il avait été l'objet avant la

Première Guerre Mondiale⁽⁵⁾, D. GIO-VACHINI un des responsables de l'Union locale de la ville de Bône, fut accusé par le *Réveil Bônois*⁽⁶⁾ d'être à l'origine de la grève des Cheminots.

Sur le mouvement syndical des membres du corps enseignant seul *L'Instituteur Syndicaliste* «organe de défense des intérêts corporatifs» paraîtra en 1931 puis en 1933 et nous avons puisé un bon nombre de renseignements dans *l'Algérie Ouvrière*.

Les archives de la Bourse de Travail de Constantine, de celle de Bône et de Philippeville ont disparu; les rapports des autorités locales et quelques informations tirées des journaux d'opinion nous donneront quelques indices sur la vie du Syndicat des instituteurs.

La plupart des instituteurs adhéraient au Syndicat National des Instituteurs; le S.N.I. était cégétiste.

Au congrès du Syndicat des Instituteurs à pâques 1933 (à Bône) et dans les débats qui s'instaurent; les congressistes manifestent une certaine animosité pour les syndicats unitaires (C.G.T.U.) et les dénoncent comme étant les principaux responsables de l'échec que connaissent les cartels des services publics.

Cependant, Lucien Sportisse, analysant les causes de la défaite l'attribue beaucoup plus à l'absence d'un front unique, d'un programme revendicatif commun pour lutter contre le fascisme et ses dangers. Pour lui il faut aller vers les jeunes, les déshérités du bled et créer des sections dans tous les centres⁽⁷⁾. Cette même idée du front unique est développée par Estorges au conseil

d'Administration de l'union départementale pour organiser une manifestation commune à laquelle prendraient la parole orateurs unitaires et confédérés.

«La gravité des événements actuels commande à la C.G.T.» de réaliser au plus vite l'unité sur la base de quelques revendications précises: lutte contre le Fascisme et la guerre «que les confédérés ne peuvent engager seuls efficacement»⁽⁸⁾.

Mais la proposition d'Estorges est repoussée, les responsables de l'Union Départementale MOULARD (P.T.T.) et BIANCO (des instituteurs) veulent rester fidèles aux décisions des congrès.

Pour donner plus de vitalité au mouvement et désireuse d'intensifier la propagande syndicale la sous-section de Constantine réunie le 2 Décembre 1933, décide:

1) Qu'une permanence sera assurée tous les jeudis à de 18 heures à partir la maison de l'Ouvrier.

2) Qu'il sera déposé à cette permanence toutes les archives de la sous-section, statuts des divers groupements auxquels nous adhérons, périodiques syndicaux, bulletins des autres sections françaises et coloniales, livres acquis par la sous section, brochures de propagande, tracts, etc...

3) Que des réunions seront régulièrement ordonnées toutes les 3 semaines dans le but essentiel d'étudier et de discuter les questions portées à l'ordre du jour de nos Congrès annuels nationaux et départementaux.

A cette réunion SEBBAH reprocha à PUYADE (représentant des institu-

teurs) son manque d'énergie et d'efficacité pour imposer le point de vue de ses collègues au sein de l'Union Départementale des syndicats.

Selon une information de Monsieur AYACHE (au sujet des instituteurs) «leur liberté d'expression et d'action était fort limitée». (*le mouvement social-Janvier-Mars 1972. N° 78*). Lucien SPORTISSE, membre de la C.G.T. de Constantine, fut exclu de son syndicat pour avoir essayé de faire adhérer les dockers de Philippeville à la C.G.T.U.

Les membres du syndicat des Instituteurs de la section de Constantine étaient divisés et certain d'eux de tendance unitaire se solidariserent en donnant leur démission.

Cette exclusion provoqua pas mal de remous dans les milieux syndiqués de la ville et les camarades démissionnaires adressèrent ci-joint le texte de la lettre de démission⁽⁹⁾.

1) Mis en présence de l'exclusion de SPORTISSE, coupable d'avoir manifesté dans le vote d'un ordre du jour, ses préférences pour les méthodes préconisées par la C.G.T.U, exclusion emportée dans un vote grâce à l'appoint des voix de membres de la commission permanente, absents à la plupart des réunions, représentant une minorité dans le syndicat, alors que les délégués des sous-sections expression de l'opinion du plus grand nombre avaient demandé le renvoi de cette affaire.

2) Soulignant la différence d'attitudes des dirigeants du syndicat qui se contentent d'un blâme anodin aux syndiqués ayant commis la grave faute

de n'avoir pas participé à la grève des examens et qui exigent l'exclusion impitoyable pour une soi-disante atteinte à la discipline syndicale d'un adversaire de tendance.

3) Dénoncent cette exclusion comme manœuvre scissionniste, tendant à se débarrasser d'une opposition gênante surtout après que le camarade ESTORGES eu déclaré au nom des minoritaires sympathisants de la C.G.T.U. leur pleine approbation du geste de SPORTISSE et leur entière solidarité avec lui.

4) Font remarquer qu'ils ont fait le maximum d'efforts pour éviter cette regrettable scission, par leur affirmation de n'avoir jamais voulu créer un syndicat dissident, et rappellent qu'ils ont toujours exécuté d'une façon ferme toutes les directives syndicales et se sont montrés les défenseurs énergiques de tous les camarades brimés.

5) Ont été invités d'une façon catégorique par les dirigeants de la section Départementale à quitter le syndicat, s'ils n'étaient pas d'accord avec les directives C.G.T.U.

6) Estiment ne pas pouvoir demeurer dans une organisation où leur est refusée la libre expression de leur opinion, ce qu'ils considèrent comme une raison d'être essentielle d'un syndicat, rendent responsables de cette démission collective les dirigeants actuels de la section syndicale.

Un groupe d'instituteurs et institutrices:

La pression de quelques camarades syndiqués fit repousser la décision d'exclusion de SPORTISSE et prenant un peu de recul le syndicat confédéré des instituteurs de Constantine saisira l'occasion lors de sa tentative dans les milieux ouvriers philppevillois pour grossir les rangs de la C.G.T.U.

Les autorités administratives sanctionnaient les fonctionnaires membres du syndicat.

SPORTISSE fut déplacé et envoyé à Jemmapes (centre de colonisation, aujourd'hui Azzaba, non loin de Philippeville). «Sur la base d'un rapport de police, m'accusant sans preuves suffisantes d'avoir, usant du droit syndical reconnu par la loi de 1884, poussé les dockers de Philippeville à s'organiser sous l'égide de la C.G.T.U. l'Administration décide de me régler dans un poste isolé où je serai certainement soumis, comme par le passé, à la surveillance la plus étroite, où mes moindres actes seront épiés et rapportés»⁽¹⁰⁾.

Les syndicalistes unitaires reprochèrent aux confédérés d'avoir été les complices de l'Administration qui n'hésitaient pas à exclure notre camarade SPORTISSE pour délit d'opinion⁽¹¹⁾.

L'éditorialiste Constantinois SEBAH définit la position de ses camarades confédérés: «Le jour où le cas de Sportisse revoit le jour, le congrès saturera, et il sera exclu au besoin en bonne et due forme avec cette satisfac-

tion d'avoir été mangé à la sauce des nouveaux statuts et non plus à la sauce immonde des anciens»⁽¹²⁾.

Pour le renouvellement du bureau, SPORTISSE figura parmi les candidats de l'opposition syndicale révolutionnaire (O.S.R) au sein du Syndicat aux côtés d'autres instituteurs métropolitains en Décembre 1933⁽¹³⁾.

Il faut rappeler qu'en 1930, la C.G.T.U. groupe environ 10000 adhérents en Algérie. Les Unions locales de Constantine et Bône sont regroupées en 28 unions régionales, mais la C.G.T.U. est surtout importante à ORANIE. Son organe principal *l'Algérie Ouvrière* fondée le 1^{er} janvier 1930 prône la ligne anti-impérialiste. La C.G.T.U. combat pour l'indépendance, contre les impérialistes et les bourgeoisies indigènes se déclare en faveur de l'union des travailleurs indigènes et Européens. Le 15 Juin 1930 eut lieu à Alger le Premier Congrès ouvrier arabe d'Algérie qui réclame la création d'une Centrale des Travailleurs Algériens (C.G.T.A).

Environ 10.000 adhérents sont inscrits à la confédération Générale du Travail (C.G.T) en Algérie (1930).

L'Union Départementale (C.G.T) Constantine groupe en 1930, 21 syndicats qui se répartissent en:

- 10 de cheminots.
- 2 de travailleurs de l'Etat (Constantine-Sétif).
- 1 maçons (Constantine).
- 1 dockers (Philippeville).
- 1 du livre (Constantine).
- 3 des P.T.T. (Agent Employés Ouvriers).

- 1 des instituteurs BIANCO, secrétaire de l'Union Départementale.

1 des agents du lycée.

1 des services de santé.

Nous n'avons presque pas de renseignements concernant les syndicats indigènes.

Ajoutons qu'au Congrès de Toulouse en 1936, il y eut la réunification entre les deux syndicats confédérés et unitaires.

Nous ne connaissons pas l'effectif exact des instituteurs inscrits au Syndicat National des Instituteurs (dans le Département de Constantine).

Dans la section de Bône, l'effectif des Adhérents au 31 Décembre 1933 est de 104 instituteurs confédérés⁽¹⁴⁾. Beaucoup de membres de l'enseignement primaire préféraient adhérer à l'Amicale des Institutrices du Département de Constantine pour discuter des problèmes corporatifs et s'éloigner des conflits de tendance des syndicats.

D'abondants rapports sont adressés sur la situation du monde ouvrier

constantinois. Le journal mensuel *L'instituteur syndicaliste* peint sur une courte période seulement les relations entre les instituteurs syndicalistes et les autres groupements.

Chaque année le Syndicat National organise des Congrès où l'on définit les orientations à suivre, et le renouvellement ou l'élection du bureau.

Outre les Congrès Fédéraux dans le Constantinois, le Syndicat désignera chaque année un ou deux délégués pour présenter les doléances au Syndicat National des Instituteurs et Institutrices de France et des Colonies. Les quelques instituteurs indigènes, membres du Syndicat National seront de précieux intermédiaires avec l'Association des Instituteurs d'Origine Indigène sur laquelle il appuiera pour mieux justifier des revendications aux autorités Gouvernementales. TAHRAT, DJABALI et LECHANI (du Département d'Alger) seront les délégués du S.N. aux Congrès de Nice et de Lille en 1935 et 1936⁽¹⁶⁾.

Congrès du Syndicat National des Instituteurs dans le Département de Constantine⁽¹⁷⁾

Lieu et Date	Ordre du Jour
Philippeville 2 Avril 1932	- Revendications d'ordre corporatifs - Revendications des instituteurs d'origine indigène.
Bône Avriile 1933	- Cartels Central des services Publics. - Création de cartels locaux. - Front unique (entente avec les syndicats unitaires).
Sétif 27 Mars 1934	- Crise et déflation. - Programme de la C.G.T.
Bougie 17 et 18 Avril 1935	- Questions diverses.
Constantine 6 Avril 1936	- questions politiques. Motion votée contre la compagne de dénigrement par un journal local. (compagne antisémite).
Tébessa 22 Mars 1937	- Organisation du Front Populaire. - L'école Nationale et les races. - Projet Violette. - Doctrine Communiste.
Philippeville Juin 1938	- Organiser un Collège de Travail.
Constantine 7 et 8 Avril 1939	- Danger de la montée du Fascisme.

Congrès du Syndicat National des Instituteurs en France

Lieu et Date	Programme-Interventions
Clermont 1932	- Revendications suivantes des instituteurs algériens d'origine indigène: a) la prime de l'enseignement des Indigènes. b) la bonification d'âge en vue de la retraite. c) l'indemnité algérienne aux moniteurs. d) l'indemnité de résidence intégrale.
Nice 3, 4, 5 Août 1935	Intervention de TAHRAT (Constantine) concerne prime, indemnité, avancement. «nous demandons que nos camarades du bureau n'oublient pas les revendications si légitimes de nos collègues indigènes, qu'ils s'occupent particulièrement d'une catégorie d'instituteurs qui se trouve lésée en Algérie». Intervention de NISARD (Alger).
Lille Août 1936	Lechani exposa les revendications des instituteurs indigènes qui ne cessent de réclamer le droit commun. Il reprocha au bureau le peu d'activité qu'il a déployée pour faire aboutir ces revendications. Fit remarquer le peu d'intérêt que les militants de France portent aux questions coloniales. NISARD apporta l'adhésion totale de tout le personnel algérien aux revendications des instituteurs indigènes. DJABALI (Constantine) délégué.
Paris Août 1937	«Notre camarade KHOBZI vous a exposé tout à l'heure les revendications de nos camarades d'origine indigène. Nous sommes avec eux pour faire triompher sur ce point le grand principe syndical à travail égal, salaire égale». s'exprima DEQUAIRE (Vonestantine). Assistaient NISARD (Alger) et KHOBZI.



Les relations de l'Association des Instituteurs d'origine indigène avec le Syndicat National

Abordant les questions syndicales, le nouveau secrétaire général de l'Association des Instituteurs d'origine indigène, au congrès annuel à Alger les 31 mars et 1^{er} avril 1931, déplore que le Syndicat National ait repoussé la constitution en son sein d'une section interdépartementale des Instituteurs d'origine indigène. SATOUR précise que sa démarche a été suggérée en 1925, par les dirigeants de la Fédération Algérienne.

Il faut attendre l'année 1932, pour que Larbi TAHRAT soit chargé de par ses collègues de présenter les revendications des instituteurs d'origine indigène; accompagné de ses collaborateurs de la section de Constantine, il le fait au Congrès Fédéral du Syndicat National à Philippeville (Skikda).

La journée du 23 mars 1932 fut consacrée par le Congrès de l'Association des Instituteurs d'origine indigène aux relations avec le syndicat National.

Une motion est votée:

Les instituteurs d'origine indigène réunis en Congrès le 23 mars 1932, après avoir entendu divers camarades traitant des relations de leur association avec les sous-sections Algériennes considérant:

Qu'ils sont depuis longtemps acquis aux théories syndicalistes toutes de justice et de fraternité, que leur action a toujours tendu vers une collaboration

loyale avec le Syndicat National et les sous-sections algériennes.

Enregistrent avec gratitude l'action des sous-sections d'Oran et de Constantine qui ont loyalement adopté leurs revendications.

Regrettent que l'ancienne section d'Alger n'ait pas répondu à leur attente autant que les principes syndicalistes les autorisaient à l'espérer.

Reportent leur espoir sur la nouvelle organisation de la sous-section d'Alger, animé de la plus louable intégrité.

Affirment leur foi en un syndicalisme dégagé de tout préjugé de race et de religion.

Invitent les camarades indigènes syndiqués à mener une action active au sein des groupements auxquels ils sont affiliés.

Donnent mission à leurs dirigeants auxquels il font confiance d'entamer tous pourparlers pour réaliser une collaboration loyale avec le Syndicat National et les sous-sections Algériennes⁽¹⁸⁾.

Dans un article, l'instituteur METREF, souligne:

Nous ne sommes pas opposés au Syndicat National et nous ne combattons pas ses méthodes. Au contraire ce sont celles que nous appliquons. Si nous avons éprouvé le besoin de créer une association distincte, c'est que nous avons des revendications.

Spéciales, qui ne se posent pas pour nos camarades français. Que ceux-ci nous aident sans arrière pensée à la faire aboutir. Le jour où nous aurons obtenu le droit commun pur et simple, ce sera la fin de notre association⁽¹⁹⁾.

De nombreux instituteurs indigènes ont souhaité pouvoir tenir leur Congrès à Paris dès l'année 1936 et mettre au courant leur collègues métropolitains sur la situation politique, économique et sociale de l'Algérie.

Depuis le Congrès de Nice en 1935, les instituteurs d'origine indigène auront leurs représentants au sein du Syndicat National qui commença à s'intéresser à leurs revendications⁽²⁰⁾.

Le 18 avril 1936 à Constantine dans la grande salle de la maison de l'Ouvrier, une nombreuse assistance était venue écouter André DELMAS, secrétaire général du syndicat National des Instituteurs qui a développé la question suivante: «Le Syndicalisme et le Gouvernement de Front Populaire»⁽²¹⁾.



***Instituteurs ayant eu une Responsabilité dans le
Syndicat National des Instituteurs (S.N.I)
(Département de Constantine)⁽²²⁾***

Localités	Syndicalistes	Fonctions
Batna	Guery Coussaud Cianfarani Paul Lavigne Denis	- Secrétaire sous-section (1931). - Secrétaire Général (1934). - Délégué au Congrès de Nice 1935. - Secrétaire adjoint section départementale (1934). - Conseiller départemental (au titre du SNI). - Trésorerie sous-section (1931). - Secrétaire-adjoint sous-section (1931).
Biskra	Briatte Gaston	- Secrétaire sous-section puis membre du Conseil Syndical (section Départementale de Constantine).
Bone	Pruneau Roger Borra Raoul Dielettato Vincent Augarde Albert	- Adjoint au secrétaire de la sous-section. - Secrétaire de la sous-section. - Secrétaire sous-section (1946- 1947). - Secrétaire.
Bougie	Robert Léon Chardan Riva Antonie	- Secrétaire sous-section (1935). - Représentant du Syndicat. - Secrétaire sous-section (1938).
Constantine	Queyranne Conangle Rodolphe Paques Mme Paques	- Membre de la commission permanente (1930).

	Sebbah Puyade Julien Collet Maurice Tahrat Larbi Miallon Landi Dequaire Estorges	- Membre du Conseil Syndical 1932. - Secrétaire général (1933). - Conseiller départemental (au titre du S.N.I). - Délégué au Congrès Interfédéral d'Alger le 1^{er} Avril 1934. - Délégué au Congrès de Nice (1935). - Conseiller départemental. - Secrétaire Général (1935 , 1939). - Secrétaire-adjoint section Départementale (1934). - Secrétaire général section Départementale (1937). - Membre du Conseil Syndical.
Djidjelli	Salée Bel Marcel Welland Marc Oculi Clément	- Secrétaire sous-section (1934). - Trésorerie sous-section (1937). - Secrétaire sous-section (après 1945). - Secrétaire sous-section (1937).
La Calle	Decelis	- Secrétaire sous-section (1931).
Philippeville	Gebhart Robert Cianfarani Dominique	- Secrétaire sous-section. - Secrétaire adjoint section départementale (8 ans). - Secrétaire section départementale. de Bône (après 1945). - Conseiller départemental (au titre du S.N.I). - (implanta les sections S.N.I dans toute l'Algérie). - Conseiller départemental.
Guelma	Garrivet	- Secrétaire sous-section (1936).
Sétif	Boullis Yvon	- Secrétaire sous-section.

Localités	Syndicalistes	Fonctions
Tébessa	Bovo Flavien	- Trésorerie-adjoint section départementale (1934).
	Gressard	- Trésorerie section départementale (1934).
	Bartole	- Secrétaire sous-section (1939).

Remarque: la majorité des instituteurs étaient inscrits au SNI. Nous ne donnons ici que les noms de ceux qui ont eu une responsabilité au sein du SNI (section départementale ou sous-section).

La plupart des sous-sections sont implantées en milieu urbain. Comme le

soutient André Nouschi: «la ville est un instrument d'éducation syndicale donc politique» (le sens de certains chiffres. Croissance urbaine et vie politique en Algérie (1926-1936) pages 199 à 210. Etudes Maghrébines Mélanges C.A Julien 1964. PUF Paris.

La participation des instituteurs dans les unions locales

Les instituteurs répondront à l'appel des syndicats pour faire la grève du 12 Février 1934 et manifester ainsi en une tranquille et puissante riposte leur attachement à la démocratie.

Membres des Comités de Vigilance Républicaine antifasciste certains comme E. Allard et D. Giovacchini manifestèrent leur profonde indignation devant les circonstances du déplacement par mesure disciplinaire de Augustin Pugliese, secrétaire du syndicat Unifié des Chemins de fer Algériens de Philippeville, pour Ain Séfra (Sud Oranais) en Janvier 1935.

Les séries de grèves qui se déclencheront dès 1935 sur tout le territoire Algérien et la réunification des Syndicats confédérés et unitaires amenèrent plusieurs militants syndicalistes à se ressembler autour des Unions Locales.

Beaucoup d'entre eux eurent des responsabilités.

Le III^e Congrès de l'union départementale des Syndicats confédérés de Constantine qui s'est tenu les 26 et 27 Mars 1938 comprend quatre instituteurs dans la nouvelle direction (commission exécutive) et le secrétariat administratif est occupé par une institutrice.

Le rapporteur, l'instituteur Lagrandeur exposa l'action syndicale de demain:

- 1) sur le plan général.
- 2) sur le plan départemental.
- 3) sur le plan des revendications.

Au IV^{ième} congrès de l'union des syndicats de Constantine⁽²³⁾ sous la présidence de Benoit Frachon, secrétaire adjoint de la C.G.T., tenu les 15 et 16 avril 1939 à la Maison de l'Ouvrier, trois instituteurs seront élus dans la Commission Exécutive.

***Instituteurs membres des unions locales des
Syndicats ou de l'Union départementale des
Syndicats confédérés (Constantine)⁽²⁴⁾***

Localités	Syndicalistes	Fonctions
Batna	Lavigne Cousseau	- Commission de contrôle 1937. - Secrétaire adjoint 1937. - Secrétaire 1938 et 1939.
Constantine	Mme Carmagnole Djabali Diffre et Bianco ⁽²⁵⁾ Dequaire Mme Musset Sale Mme Sallee Lagrandeur Tahrat	- Membre de la Commission exécutive de l'Union Départementale des syndicats 1937 et 1939. - Secrétaire administrative (1938) union départementale. - Membre de la Commission exécutive de l'Union Départementale des syndicats (1938). - « « « (1939). - « « « (1938) et (1939). - « « « (1938). - « « « (1939). - « « « (1938). - « « « (1939).
Djидjelli	Oculi clément Roula Larbi Bel Marcel Balaouane Naït Athmane	- Secrétaire union locale 1936-1937-1938. - Secrétaire-adjoint 1936-1937-1938. - Secrétaire union locale 1938 et 1939. - Assesseur 1938 et 1939. - Assesseur 1939.
Bougie	Si Hassen	- Secrétaire union locale 1936.
Philippeville	Gebhart Robert	- Secrétaire union locale 1938.
Souk-Ahras	Grignon	- Assesseur de l'union locale 1939.

Localités	Syndicalistes	Fonctions
Tébessa	Diletato Vincent	- Secrétaire-Adjoint de l'union locale 1938.

L'instituteur Salmon René est secrétaire général de la Section du parti ouvrier et paysan (en 1939). On ne connaît rien sur ce mouvement.

(archives wilaya de Constantine-rapport de police spéciale départementale 1939).

BIBLIOGRAPHIE

- (1) - *la Revue Bleue*, 9 mai 1908.
- (2) - *Le Réveil Bônois*, 16 septembre 1912. les instituteurs rebelles, c'est la lutte finale (Intérim).
- (3) - *L'Echo du Soir* (Constantine), 24 septembre 1912. les instituteurs (J. Rennais).
- (4) - Giovacchini est responsable de l'Union ouvrière des Syndicats peu après 1919 Estorges devient le secrétaire de la nouvelle section syndicale à Souk Ahras, fondée en 1923.
- (5) - *Le Réveil de Souk Ahras*, 26 novembre 1913. l'affaire Giovacchini à la chambre.
- (6) - *Le Réveil Bônois*, 30 mars 1918. autour d'un incident. Mise au point de l'Inspecteur primaire.
- (7) - Notre congrès à Bône. *L'Instituteur syndicaliste* mai 1933.
- (8) - Libre propos sur la manifestation du 1^{er} mai à Constantine. *L'instituteur syndicaliste*. Juin 1933.
- (9) - *L'Algérie Ouvrière*. Journal des travailleurs indigènes et Européens de l'Afrique du Nord. Mai 1930.
- (10) - Lettre adressée par Lucien Sportisse au Ministre de l'Instruction Publique, *parue dans l'Algérie Ouvrière* Juillet 1930.
- (11) - Les Brimades contre les instituteurs révolutionnaires. *l'Algérie Ouvrière*. Juillet 1930.
- (12) - *L'Instituteur Syndicaliste*, Janvier 1933.
- (13) - *L'Instituteurs Syndicaliste*, Décembre 1933- Janvier 1934.
- (14) - Archives Bourses du Travail, Wilaya de Constantine.
- (15) - L'Amicale des Instituteurs et Institutrices du Département de Constantine dispose d'un *Bulletin* (de 1923 à 1929).
- (16) - Compte-Rendu du Rapport présenté par Tahrat au congrès de Nice au nom de la section syndicale du Département de Constantine (primes, indemnités, avancements). *La Voix des Humbles* avril 1935. Le congrès de Lille (Lechani et Djabali). *La Voix des Humbles* septembre 1936.
- (17) - *La Voix des Humbles Mars - Avril 1932*.
L'instituteur Syndicaliste Mai 1933.
L'Etincelle 7 Avril 1934; 6 Avril 1935;
27 Avril 1935.
La dépêche de Constantine 6 Avril 1936;
21 Janvier 1936.
L'opinion Libre du Département de Constantine 3 Avril 1937.
Rapport du Commissaire de Police Tébessa AOM 9h49 23 Mars 1937.
L'Algérie Ouvrière 15 Mai 1937.
Alger-Républicain 13 October 1938;
9 Décembre 1938; 5 Mars 1939.
- (18) - *La Voix des Humbles*. Mars - Avril 1932.

(19) - *La Voix des Humbles*. Mars - Avril 1932.

(20) - Au Congrès des Instituteurs d'origine Indigène, le secrétaire général Tahrat définit la position de l'Association vis-à-vis du Syndicat National. Ces relations sont excellentes. (Congrès de 1935). *La Voix des Humbles* Mai 1935.

(21) - *La Dépêche Algérienne* 19 Avril 1937.

(22) - *L'Instituteur Syndicaliste* Mai 1933.

L'Étincelle 7 Avril 1934; 9 Février 1935;
6 Avril 1935; 27 Avril 1935; 4 Juillet 1936.

La Dépêche de Constantine Sondages
(1930 - 1936).

L'Algérie Ouvrière 15 Mai 1937.

(23) - *L'Algérie Ouvrière* 25 Avril 1939.

(24) - *Alger-Républicain* 4 Mai 1939; 5 Mai 1939;
7 Mai 1939.

L'Algérie Ouvrière 3 Juillet 1937; 4 Septembre
1937; 25 Avril 1939.

(25) - *L'Étincelle* 16 Janvier 1937; 1^{er} Janvier
1938.

La lutte Sociale 19 Février 1938; 2 avril 1938,
16 Juillet 1938.